

RAPPORT D'ACTIVITES

2021



*Soutenir au quotidien
Rassembler au pluriel*

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen
VISES



Fédération de CISP
Membre de l'Interfédé

Rue Henri Lecocq 47 – 5000 Namur
Tél : 081 24 01 90 – Fax : 081 24 01 96
Visitez notre site www.aleap.be



CISP

Table des matières

Introduction	3
1. ALEAP en 2021	4
1.1. Photographie	4
1.2. Faits marquants	6
1.2.1. Nouvelle collègue et nouvelles directions de centre	6
1.2.2. Nouvelles adhésions de centres	6
1.2.3. Crise sanitaire due à la Covid et inondations	6
1.2.4. Représenter et défendre au nom des CISP et pour les demandeurs d'emploi qu'ils accompagnent	8
1.2.5. Nouveau site Internet pour Aleap	10
1.2.6. Ouverture de la fédé	10
1.2.7. Réforme APE	11
2. Activités internes	12
2.1. Actions d'appui et de soutien technique, administratif et juridique	12
2.1.1. Gestion administrative des centres	12
2.1.2. GT 20 ans - GT Directions	13
2.1.3. Accompagnement - soutien des centres	13
2.1.4. Appui au niveau juridique	15
2.1.5. GT ILI, PMTIC, Mobilité	15
2.1.6. GT EFT	17
2.2. Actions socio-pédagogiques	17
2.2.1. Appui des centres au niveau sociopédagogique	17
2.2.2. GT Sociopédagogique	18
2.2.3. AG thématique et festive	19
2.3. Communication de l'information	19
2.3.1. Notes d'actualité et d'information	19
2.3.2. Newsletter	19
3. Activités externes	20
3.1. Interfédé	20
3.1.1. CA et GT Politique Interfédé	20
3.1.2. Commission pédagogique et GT pédagogique	20
3.1.3. L'ESSOR	20
3.1.4. GT Communication IF	21
3.1.5. Suite des travaux sur l'orientation	22
3.1.6. Suite des travaux sur la Validation des compétences et GEP Construction	22
3.1.7. Le Numérique et Coup de Pouce digital	24
3.1.8. Plan de Relance : Reconnaissance des acquis	25
3.1.9. Analyses et études	25
3.2. Commission d'agrément (Commission CISP)	25
3.3. Economie Sociale	26
3.4. Projets et activités spécifiques – Bourses et impact social	26
3.4.1. Bourses à impact et projet DENIS	26
3.5. Concertation Sociale	28
4. Perspectives 2022	29

Introduction

Lorsque je terminais le rapport 2020 par les perspectives 2021, je disais qu'il y aurait pour nous, nos bénéficiaires, un avant et un après. Eh bien il y a eu un pendant...

Nous avons bien dû nous résoudre à vivre avec ... avec cet inconfort lié aux prises de décisions tardives voire à la non prise de décisions de la part de nos pouvoirs subsidiants, ... avec cet inconfort lié au maintien de nos subventions, ... avec cet inconfort dû au non renouvellement des aides complémentaires accordées en 2020,...

Il nous a fallu constater de grandes difficultés pour certains à compléter les groupes de formation plus particulièrement dans certains secteurs spécifiques. Cet élément renforçant encore les incertitudes sur l'avenir et la charge psychosociale pesant déjà sur les travailleurs et les directions.

Pire encore pour certains d'entre nous, de graves inondations venaient perturber l'organisation et affecter encore davantage une partie de nos publics.

Le travail a cependant continué malgré les incertitudes et les difficultés à répondre à vos légitimes interrogations.

Pensons simplement au travail qu'a nécessité l'adaptation du logiciel GSAO avec les consignes de comptabilisation des heures édictées par l'administration. Que de tergiversations, alors qu'il suffisait de neutraliser celles-ci comme en 2020.

2021 a aussi vu la mise en œuvre du nouveau guide des dépenses éligibles, la concrétisation de la réforme du décret accompagnement et la mise en place de groupes de travail y afférant. C'est aussi l'arrivée du Plan de relance Wallon qui annonce des moyens spécifiques pour les fédérations et aura donc un impact certain en termes d'élargissement de l'équipe avec pour corollaire une problématique d'espace de bureau.

Plus fondamentalement c'est aussi la réflexion autour de l'ouverture de la fédération à l'accompagnement d'autres structures que les CISP, notamment les ILIs (initiatives locales d'intégration) et les PMTIC (initiation au numérique). Sujet sensible s'il en est mais qui ne ferait que concrétiser formellement le travail déjà réalisé par l'équipe.

Je ne m'étendrai pas plus avant sur l'ensemble des actions réalisées, elles sont développées à suffisance tout au long de ce rapport.

Je terminerai simplement cette introduction en soulignant l'abnégation à laquelle chacune, chacun d'entre vous, d'entre nous a dû faire face pour traverser cette crise avec ce souci permanent du bien-être de nos bénéficiaires. Face à toutes ces incertitudes, le secteur ne s'est jamais résigné et a continué à avancer au bénéfice de tous.

Frédéric Andrien, Président

« Une des grandes leçons de la crise: nous ne pouvons échapper à l'incertitude: nous sommes toujours dans l'incertitude du remède au virus (Coronavirus), dans l'incertitude des développements et des conséquences de la crise. Nous resterons dans l'incertitude de l'aventure humaine. »

Edgar Morin Philosophe, Scientifique, Sociologue (1921 -)

1. ALEAP en 2021

1.1. Photographie

Les membres d'Aleap

Au 31 décembre 2021, la fédération comptait 2 membres de plus, en effet, l'asbl le CODEF situé à Olloy-sur-Viroin nous a rejoint en novembre et l'ASBL RTA située à Namur nous a rejoint en décembre, portant ainsi le nombre de CISP membres à 34. Cela représente 18 EFT et 21 DéFI, avec toujours 5 centres proposant les 2 cadres méthodologiques.

Ces centres sont disséminés sur tout le territoire de la Wallonie et proposent de nombreuses filières de formation, qu'il s'agisse de formation de base, d'orientation professionnelle ou de formation professionnalisante, et ce, dans les domaines de l'audiovisuel, du bâtiment, des espaces verts, de la menuiserie, du nettoyage, des services et soins aux personnes, de la vente, de la couture, de l'informatique, du français langue étrangère, de la remise à niveau, ...

En 2021, ces 34 centres employaient un peu plus de 600 personnes qui ont encadré environ 2500 stagiaires. Ce nombre de stagiaires accueillis et encadrés n'est pas, comme en 2020, représentatif de ce que les centres réalisent habituellement. L'année 2021 a été dans la continuité de 2020 suite à la crise sanitaire due au COVID et aux restrictions imposées. Malgré un allègement de celles-ci courant de l'année, les centres n'ont pu réaliser toutes leurs heures parce que les publics n'étaient pas encore remobilisés parce qu'encore trop impactés par la crise et ses conséquences sur eux.

L'Assemblée Générale s'est réunie 8 fois, dont le 27 juin pour l'AG statutaire et le 1^{er} octobre pour une AG thématique sous une forme réduite (colloque à La Marlagne avec 100 personnes maximum à cause des consignes sanitaires) autour de la thématique : **La réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Une opportunité pour les CISP et leur public ?**

Lors de cette AG, les membres et invités ont pu entendre une présentation de Dimitri Léonard de l'IF qui faisait l'état des lieux de la Réforme et une intervention de Jean Blairon qui posait le regard sur cette réforme sous l'angle des demandeurs d'emploi.

En 2021, le **Conseil d'Administration** d'ALEAP s'est réuni 7 fois, le plus souvent en visioconférence suite au contexte de la crise sanitaire. Il abordait l'actualité interne à ALEAP (l'équipe, la GRH, les locaux, les travaux menés pour les membres, l'instruction de la réflexion sur l'élargissement de la fédération, comptes, etc...) , les matières sectorielles et patronales afin de baliser et soutenir les mandats de nos représentants dans les instances externes (IF, fesefa, ...) mais aussi d'instruire des matières externes en vue de leur présentation à l'AG d'ALEAP.

L'équipe d'Aleap a accueilli une nouvelle collègue en mars 2021 : Charlotte Spitaels comme Chargée de missions. Elle se compose donc de 6 personnes, avec Ann Paquet (Directrice), Véronique Dupont, Juliette Villez, Liliane Lebon (Chargées de missions) et Françoise Oger (Chargée de missions techniques et administratives). Bernadette Gilon (Assistante administrative) étant toujours en maladie.

Liste des membres au 31/12/2021

ACCUEIL ET PROMOTION DES IMMIGRES (DéFI)	INITIATIVE FORMATION INSERTION (DéFI)
AIDE SOCIALE AUX JUSTICIABLES (DéFI)	ISOCELE (EFT)
APIDES (EFT)	JEFAR (EFT et DéFI)
AVANTI (DéFI)	LA HALLE DE HAN (EFT et DéFI)
CADRECI (DéFI)	LA TOUPIE (EFT)
CAP TERRE (EFT)	LE BRIC (EFT)
CENSE EQUI'VOC (DéFI)	LE CODEF (DéFI)
CHARLEMAGNE (EFT)	LE GERMOIR (EFT)
COLLECTIF DES FEMMES (DéFI)	L'ESSOR (EFT)
CRABE (EFT et DéFI)	LE MIROIR VAGABOND (DéFI)
CREAFORM - ASBL SAFSB (DéFI)	LE PONT (EFT)
CYNORHODON (EFT)	MICROBUS (DéFI)
EDIT (DéFI)	QUELQUE CHOSE A FAIRE (EFT)
ESPACES (EFT et DéFI)	RTA (DéFI)
EVA (DéFI)	SOLIDARITE EMPLOI LOGEMENT (DéFI)
FORMA (EFT)	SOFFT - ASBL CVFE (DéFI)
GABS (DéFI)	STEP METIERS (EFT et DéFI)



Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter le site www.aleap.be

1.2. Faits marquants

1.2.1. Nouvelle collègue et nouvelles directions de centre

L'équipe d'ALEAP continue à s'agrandir, c'est ainsi qu'elle a accueilli en mars, une nouvelle chargée de missions, Charlotte Spitaels. L'année 2021 a, comme l'année précédente, été marquée par la crise sanitaire. La conséquence pour notre nouvelle collègue : une intégration à 100% en télétravail avec un peu de répit d'une période hybride de plusieurs semaines et terminer l'année à nouveau, totalement en télétravail. Pas facile pour commencer dans notre secteur !

Afin d'assurer la transition de Véronique Dupont dont la carrière professionnelle prendra fin en décembre 2022, ALEAP a également réalisé un nouveau recrutement pour la fonction de chargée de missions sociopédagogiques. Espérons que 2022 permette d'accueillir, cette nouvelle personne, un peu moins à distance pour faciliter davantage sa prise de fonction.

D'autres changements sont à souligner dans les centres : La Toupie verra Sarah Brix assurer la transition de la direction de Michel Crucifix. Tout comme SOFFT verra partir à la retraite Myriam Fatzaun, pour laisser la place à une nouvelle directrice, Marie-France Brundseaux.

Cette fin d'année aura aussi été marquée par le décès de Michel Delvaux, président très actif de Charlemagne.

1.2.2. Nouvelles adhésions de centres

En novembre 2021, le CODEF, actif à Olloy sur Viroin depuis 1992, a rejoint la fédération.

Ce centre propose 4 filières DÉFI : secrétariat et travail de bureau ; vente ; préparation aux métiers du social ; ateliers d'orientation et de recherche d'emploi. Ainsi qu'une filière EFT : horticulture et environnement.

Il a été suivi en décembre par l'ASBL RTA. En plus, de ses agréments en éducation permanente et formation et information dans le secteur de l'aide à la jeunesse, cette structure située à Namur, est un CISP DÉFI depuis 1996. Ce centre propose une formation à et par l'audiovisuel.

1.2.3. Crise sanitaire due à la Covid et inondations

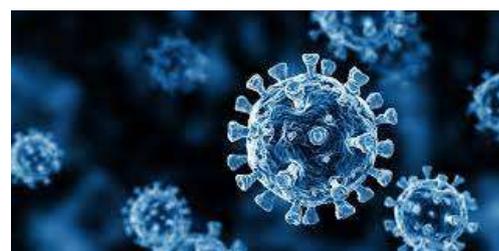
Le fonctionnement des structures membres d'ALEAP a encore été bien impacté par la crise COVID durant cette année 2021. Mais cette année a aussi été balayée par de fortes inondations durant l'été. Ces inondations ont touché plusieurs CISP d'ALEAP et impacté leur fonctionnement, le personnel et leurs stagiaires déjà bien touchés par la crise sanitaire.

Au niveau de la crise sanitaire, l'incertitude a été de mise à bien des degrés durant cette année tant au niveau du suivi et de l'accompagnement des stagiaires que de la gestion du personnel et des CISP en général.

ALEAP a continué à adapter son travail vis-à-vis de ses membres en regard de cette pandémie qui dure. Les divers travaux menés par ALEAP dans les matières ont donc toujours pris une connotation « gestion de la crise sanitaire »

Ainsi, à titre d'exemple, nous avons :

- Mené des travaux d'accompagnement en vue de l'application de la nouvelle circulaire ministérielle concernant le comptage des heures de formation en 2021. Le calendrier de cette



circulaire étant resté incertain jusqu'en fin d'année, divers accompagnements techniques spécifiques ont été proposés aux centres

- Apporté diverses modifications techniques au GSAO et accompagné les centres sur ces questions administratives afin qu'ils puissent répondre à leurs obligations administratives liées à la circulaire ministérielle.
- Abordé les questions et points (législation, administration, BET, maladies Covid, ...) dans les GT 20 ans (GT des directions) sous l'angle de la crise sanitaire. Plusieurs notes juridiques et administratives, divers outils, divers échanges autour de l'impact de la crise sur leurs structures ont été réalisés pour soutenir les directions
- Animé des GT sociopédagogiques avec les responsables sociopéda des centres dans le souci d'un accompagnement des publics à la lumière de cette crise (gestion des mesures changeantes, absences ou difficultés de recrutements des stagiaires, accompagnement des publics face aux services de premières lignes qui sont fermés ou qui travaillent exclusivement à distance, réflexion sur les outils numériques et l'impact de la digitalisation sur les publics, ...)
- Poursuivi le help Desk à la demande afin de soutenir spécifiquement les centres demandeurs autour des questions techniques liées au travail à distance, mais aussi autour des questions de réorganisation du travail en présentiel
- Proposé un appui juridique faisant la part belle à des échanges permettant de soutenir les centres dans l'application de certaines mesures, notamment liées à l'organisation du travail.
- Participé à divers travaux de l'Interfédé liés à ce contexte de crise, notamment autour des questions liées au numérique et à l'accompagnement des centres autour de ces questions de la digitalisation qui ont pris une réelle place dans le fonctionnement depuis le début de la crise.

Par ailleurs, durant l'été et le second semestre 2021 ALEAP a également accompagné plusieurs CISP touchés par les inondations de juillet.

Dans la région de Verviers, Isocèle a pratiquement tout perdu et a retenu l'attention d'ALEAP pour un soutien spécifique puisque les lieux de l'activités CISP, ainsi que le matériel pour fonctionner ont été détruits par les eaux.

Dans la région de Liège, on notera des inondations chez JEFAR qui ont particulièrement touché les sous-sols et chaufferie mais aussi son activité Horeca dans les écoles où elle se réalise puisque certaines écoles ont aussi été impactées par les pluies torrentielles.

Dans la Région de Marche-en-Famenne : les bâtiments du Miroir Vagabond ont été touchés.

Dans les autres régions : Avanti à Marchienne-au-Pont a connu des inondations dans leur jardin pédagogique (maraîchage) et chez APIDES à Court-St-Etienne les bâtiments ont été un peu touchés par l'eau.

Par contre, tous ces CISP, y compris Espaces à Ciney a priori loin des fleuve et rivières puisque sur les hauteurs mais qui accueille des stagiaires de Dinant et Rochefort où les inondations ont aussi détruit un nombre impressionnant d'habitations, de routes, de lignes de trains,... disent, comme les CISP au plus près de la catastrophe, que de nombreux stagiaires ou personnel sont touchés soit par les inondations, soit par leurs conséquences (pas de transports en communs,...) ; et l'impact mental se fait ressentir sur ces personnes déjà fragilisées dans le cas des publics en formation et affectées d'avoir parfois tout perdus dans le chef aussi des membres du personnel.

Concrètement, la liste serait longue pour traduire la charge de travail de l'équipe d'ALEAP à la hauteur de celle de chacun de ses membres qui ont su relever le défi de maintenir, poursuivre, redémarrer, adapter, une offre de formation et d'accompagnement pour son public, dans ce contexte de crise et ce pour que

chaque stagiaire sente que quelqu'un-e est toujours là pour lui-elle, même quand tout semble tellement éloigné de la réalité de son quotidien et que la plupart des autres services de première ligne ont poursuivi le travail en distanciel. Nos centres n'ont cessé de répondre avec détermination, rappelant ainsi que les publics tels que les nôtres et leurs conditions de vie ont d'abord besoin d'un accompagnement en présentiel avant un suivi à distance, et qu'ils sont relativement vite oubliés des adaptations que la société envisage, notamment celle de la communication à distance via le télétravail, les mails, la visioconférence dans le cadre d'une prédominance accrue de la digitalisation des services. L'heure pour les CISP est aussi de rappeler que le numérique ou le travail à distance doivent rester un outil d'une société en évolution et pas une fin en soi.

1.2.4. Représenter et défendre au nom des CISP et pour les demandeurs d'emploi qu'ils accompagnent

Révision de l'arrêté CISP

Dans le cadre de l'Interfédéré, ALEAP a participé aux propositions faites en 2020 dans le cadre de la modification de l'Arrêté CISP. Ce travail autour de propositions de modifications s'est poursuivi début 2021. Après concertation avec la représentante du cabinet de la ministre, des modifications significatives ont été apportées à l'arrêté, principalement sur la question des heures assimilées, avec notamment l'ajout d'heures pour force majeure, et sur l'adaptation des besoins en matière de résultats d'insertion. L'arrêté CISP dans sa nouvelle version a été adopté par le Gouvernement wallon en avril 2021.

La mise en œuvre d'un guide des dépenses éligibles

Pour rappel un guide des dépenses éligibles contenant plusieurs éléments insatisfaisants avait été voté avant la chute du gouvernement en 2019. Depuis, dans le cadre de l'Interfédéré, nous avons sollicité la ministre Morréale pour une révision de cet Arrêté en faisant de nombreuses propositions. La crise Covid a mis cette concertation entre parenthèses jusqu'en 2021 mais ces échanges ont finalement permis d'obtenir un texte bien plus positif et adapté à notre réalité, même si quelques éléments restent questionnant, puisqu'un Arrêté modificatif a été voté en septembre 2021 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

La réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi

C'est déjà en juin 2020 qu'un premier texte sur la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi a été soumis en première lecture au Gouvernement. Le texte a fait du chemin depuis lors, notamment grâce aux travaux menés dans le cadre de l'Interfédéré. Notamment avec les partenaires de l'Insertion (MIRE...) qui se sont réunis au sein de l'Interfédéré pour analyser et faire des propositions d'amendements.

Ce travail a en partie porté ses fruits même si plusieurs préoccupations demeurent vis-à-vis des modalités d'accompagnement, de la fracture numérique, des potentielles inégalités d'accès aux droits sociaux, du contrôle des demandeurs d'emploi, des modalités de partenariat et de l'évaluation du dispositif. L'Interfédéré a ainsi pu faire entendre les craintes du secteur lors de l'audition au Parlement Wallon du 21 septembre 2021.

Le décret est passé en 3^{ème} lecture le 1^{er} avril 2021 et voté par le Parlement Wallon le 10 novembre 2021.

Trois mois plus tard, le 8 juillet 2021, l'avant-projet d'arrêté portant exécution du décret est passé en première lecture au Gouvernement wallon.

ALEAP, dans le cadre des travaux portés par l'IF a continué durant toute cette année un travail approfondi d'analyse du texte qui va, dans les tous prochains mois, structurer autrement l'organisation de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des modalités de partenariat entre les opérateurs de

formation et d'insertion. C'est dire toute l'importance de cette réforme pour les publics des CISP, notamment pour les plus éloignés du marché du travail.

Concernant l'avant-projet d'arrêté portant exécution du décret, le secteur a également remis d'initiative un avis au cabinet de la ministre Morreale ainsi qu'au CESE de Wallonie. Le texte en deuxième lecture est en attente pour 2022. L'entrée en vigueur du décret est prévue de manière progressive jusqu'au 31 décembre 2023. À la demande du Comité de gestion du Forem, certaines modalités ont été reportées notamment concernant le dispositif de collaboration (au 1^{er} juillet 2023), la Commission régionale (au 1^{er} janvier 2023) et les Commissions sous-régionales (au 1^{er} avril 2023).

Ces travaux de mobilisation du secteur autour d'un enjeu crucial pour l'accompagnement tel qu'envisagé par les CISP envers, par et pour un public particulièrement fragilisé sur le chemin de l'insertion, ont largement été médiatisés et diffusés.

Notamment, ALEAP lui a consacré son AG thématique et festive le 1^{er} octobre à La Marlagne où Dimitri Léonard de l'Interfédé est venu présenter à nos membres les travaux d'analyse et le positionnement du secteur et Jean Blairon a apporté un regard sur cette réforme de l'œil des demandeurs d'emploi et des travailleurs de premières lignes.

Le Plan de relance de la Wallonie

A de nombreuses reprises ALEAP a abordé cette question au sein de ses instances mais aussi dans le cadre de l'Interfédé. Dans un premier temps, la Wallonie a lancé un plan nommé *Get up Wallonia* en vue de relancer son activité socioéconomique ainsi qu'environnementale et territoriale. Cette initiative a été par la suite intégrée au Plan de relance de la Wallonie 2022-2024. Trois axes de ce plan concernent plus particulièrement le secteur CISP : (1) Revoir le paysage de la formation ; (2) Renforcer l'inclusion sociale et (3) Développer l'emploi. Trois fiches actions directement inspirées des recommandations du projet « PARS » ont été introduites dans le Plan. Elles portent sur la démarche référentielle, le renforcement des parcours pour les personnes éloignées de l'emploi et un système qualité pour les CISP.

Dès la sortie de ces fiches et leur contenu, des concertations ont eu lieu avec le Cabinet et le SPW en vue notamment d'en faire quelque chose de cohérent.

Dans ce plan de relance, il y a aussi la volonté d'augmenter l'offre de formation pour les CISP et les opérateurs PMTIC. Une fiche liée à l'activité d'orientation a également été ajoutée en vue d'appuyer et de renforcer l'implication de l'Interfédé dans le cadre du dispositif d'orientation tout au long de la vie.

Ces initiatives visent à soutenir le secteur et le développement de ses projets mais nous regrettons la précipitation dans laquelle ces fiches actions ont été élaborées et la fragilité des consultations à cet égard qui en cette fin 2021 alimentent encore de nombreuses questions autour des contenus, balises, enjeux ou critères de mise en œuvre et d'évaluation de ces fiches. 2022 sera l'année de mise en œuvre de toutes ces actions puisque des moyens spécifiques seront attribués à l'Interfédération, aux fédérations, dont ALEAP, et dans un second temps aux CISP dans le cadre des fiches-projets.

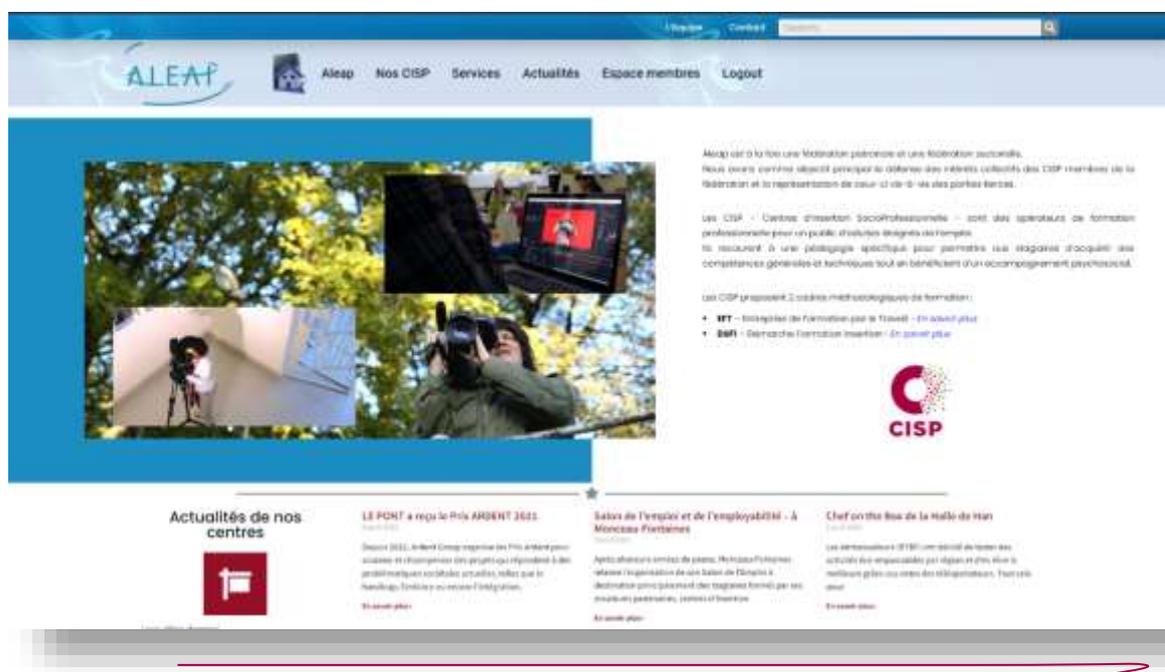


1.2.5. Nouveau site Internet pour Aleap

Le site internet d'Aleap nécessitait une profonde remise en ordre et actualisation, mainte fois reportée. Cela a d'abord nécessité une réflexion de la part de l'équipe : à qui s'adresse le site, qui le visite et quelle(s) information(s) cherchent-ils ? Si une partie de celui-ci s'adresse plus spécifiquement aux membres (partie intranet), la partie publique a pour vocation de présenter la fédération et son pluralisme, d'y développer ses actions et services, de faire de ce site une vitrine du secteur des CISP en mettant plus en avant les centres, leurs spécificités, leurs cadres méthodologiques, leurs actions,

De là est partie une longue période d'échanges au sein de l'équipe, de tri, de relecture, de mises à jour de fiches, documents et actualités pour ensuite construire la trame du nouveau site dans une structure plus épurée, plus « responsive » (c'est-à-dire adaptée aux appareils numériques : smartphone, tablette, ...), avec des rubriques plus ciblées où l'information est facile à trouver.

Travail d'équipe de longue haleine mais qui a permis, après avoir soumis le nouveau site à petit groupe de « testeurs », de mettre en ligne celui-ci le 1^{er} décembre.



1.2.6. Ouverture de la fédé

Depuis plusieurs années, ALEAP accompagne ses membres dans le cadre de leur mission de CISP mais aussi dans le cadre de développement de projets (création d'Idess, d'asbl, de coopératives, accompagnements de structures agréées ILI, PMTIC, ...) qui relèvent du cadre de l'insertion au sens large, soit des actions de formation et d'insertion des publics fragilisés sur le chemin du travail.

Depuis plusieurs années, ce travail prend de l'ampleur en termes de temps de travail au sein de l'équipe d'ALEAP sans que cette mission soit officiellement attribuée à ALEAP, ni rémunérée. C'est pourquoi, une réflexion a été menée afin d'étudier l'opportunité d'ouvrir les missions de notre fédération à l'accompagnement d'autres structures que les CISP, notamment les ILIs (initiatives locales d'intégration) et les PMTIC (initiation au numérique).

La réflexion vise donc à envisager qu'ALEAP puisse regrouper des associations développant ou soutenant des actions d'insertion sociale, socioprofessionnelle ou d'intégration, et/ou intervenant dans le champs de l'économie sociale, telles que, par exemple et sans que cette énumération soit limitative, des Centres

d'Insertion SocioProfessionnelle (CISP), organisant des formations de type EFT (Entreprise de Formation par le Travail) et/ou DÉFI (Démarche de Formation et d'Insertion), des centres de formation de base au numérique, des initiatives locales d'intégration,... actifs en Région Wallonne, dont l'objectif principal est l'intégration, la formation et l'insertion sociale et/ou professionnelle de personnes adultes vivant une situation d'exclusion en raison de leur manque de qualification et/ou de leur situation sociale.

Ces travaux, qui devraient aboutir dans le 1^{er} semestre 2022, engendreront aussi une modification des termes qui définissent aujourd'hui le sigle ALEAP. En effet, les mots fondateurs « association libre d'entreprises d'apprentissage professionnel » ne recouvrent plus la diversité des actions des CISP aujourd'hui, et moins encore si la fédération ouvre ses portes à de nouveaux types de membres.

1.2.7. Réforme APE

Après les tentatives avortées des dernières législatures, la réforme APE a été concrétisée en 2021 pour une opérationnalisation dès le 1^{er} janvier 2022 pour toutes les structures qui bénéficiaient encore d'APE. Les CISP ayant connus leur « petite réforme » en 2017 au moment de la mise en œuvre du nouveau décret CISP et de la sortie des APE dans notre secteur. Toute l'année 2021 a été consacrée à la préparation des textes visant à la pérennisation des milliers d'emplois créés depuis 2002 dans le cadre du dispositif ainsi qu'au développement de la nouvelle plateforme destinée aux utilisateurs. Durant cette période, les opérateurs ont été invités à plusieurs reprises à réagir aux données qui leur seraient appliquées au 1/01/2022. Aleap a suivi de près la mise en place du nouveau dispositif et a maintenu une information continue vers ses centres qui sont encore concernés par la « grande réforme » puisque certains CISP bénéficient encore de postes APE pour d'autres actions au sein de leur association.

2. Activités internes

2.1. Actions d'appui et de soutien technique, administratif et juridique

2.1.1. Gestion administrative des centres

GSAO 2021

La version 2021 du GSAO n'a pas nécessité de grands changements, juste la correction de quelques bugs rencontrés dans la version 2020 et comme toujours des petites améliorations pour faciliter l'utilisation de ce fichier.

Aleap continue toujours à développer, parallèlement au GSAO « classique », une version plus spécifique pour les centres désireux d'identifier des données plus « sociales » et de pouvoir produire des statistiques dans le but de mettre davantage en valeur le parcours des stagiaires plutôt que les données récoltées et résultats attendus par les rapports demandés par l'Administration (fonction première du GSAO).

En 2021, crise sanitaire oblige, les formations de janvier se sont déroulées en visioconférence conjointement avec CAIPS. Ces formations se sont étalées sur 7 jours, dont une journée spéciale débutants, et ont vu près de 110 personnes y participer. Outre les questions plus ciblées législations et décret, beaucoup de questions sur le suivi de la crise COVID ont été posées.

Une journée de formation, également en visioconférence, a rassemblé les centres affiliés aux AID.

Des informations liées aux spécificités des rapports d'activités demandés par l'administration, dans le cadre de la crise sanitaire, ont été donnée par l'équipe. Notamment :

L'arrêté CISP a été modifié en avril 2021. Le paragraphe 2 de son article 3, d'application depuis le 1^{er} janvier 2020, a été abrogé, supprimant ainsi la limite des 15 % d'heures assimilées par rapport aux heures prestées pour chaque stagiaire et pour le centre et ce, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

Le rapport d'activités CISP 2020, à remettre pour le 15 avril 2021, a été modifié par la suppression de son annexe 2 et de la colonne "heures assimilées" dans l'annexe 3. De fait, fin 2020, un Arrêté wallon des Pouvoirs Spéciaux a été voté indiquant que les centres sont réputés avoir irréfragablement réalisé 100%, simplifiant ainsi la rédaction du rapport.

Gestion des heures Covid

La question de l'encodage des heures non prestées à cause de la crise sanitaire s'est posée dès le début de l'année ; nous avons donc conseillé aux centres d'encoder préventivement ces heures dans un GSAO-bis ou dénommé GSAO-Covid, les centres ayant toujours des difficultés de remplir les filières et à accomplir les heures agréées. Ce ne sera qu'en fin d'année qu'une circulaire ministérielle, sur base de l'ajout d'une 13^{ème} possibilité d'heures assimilées "cas de force majeure" dans l'arrêté CISP modifié en avril 2021, précisera l'application de cette catégorie d'heures dans le contexte de la pandémie. Au vu du caractère généralisé de ces heures assimilées Covid, l'attestation justifiant ces heures sera fournie par l'Administration et couvrant toute l'année 2021.

Guide des Dépenses éligibles

En 2021, comme depuis l'adoption de l'Arrêté Guide des dépenses éligibles en 2019, le Guide a fait l'objet de questions récurrentes des membres et de discussions entre le secteur, l'Administration et le Cabinet de la Ministre Morreale. De fait, depuis le début du mandat ministériel de Christie Morreale, la révision de cet Arrêté était sur la table. Crise sanitaire oblige, les discussions n'ont pu s'ouvrir aussi vite que le secteur ne l'espérait. Toutefois dès mars 2021, une première lecture a pu être votée au Gouvernement wallon dessinant les modifications à venir. Entre les différentes lectures, le secteur s'est concerté et a notamment, rédigé un avis d'initiative sur le projet d'arrêté. Cet avis a été remis au Cabinet Morreale ainsi

qu'aux représentants du CESE W pour alimenter leur propre avis. Les échanges en vue de la modification se sont déroulés dans un climat tout autre qu'avec le Cabinet précédent. L'Arrêté a été définitivement modifié en septembre 2021 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020 pour certains articles ou paragraphes.

Fin d'année, malgré les modifications apportées au texte, des questions restaient en suspens. C'est pourquoi le secteur s'est penché sur une FAQ à soumettre au Cabinet et à l'Administration en vue d'obtenir des clarifications. Cet arrêté, même modifié, fera encore parler de lui en 2022 au moins.

2.1.2. GT 20 ans - GT Directions

Le Groupe de travail des directeurs qui accompagne les directions dans leurs missions de GRH et de gestion de leur centre a abordé systématiquement les points (législation, administration, BET, ...) sous l'angle de la crise sanitaire. Ainsi, à plusieurs reprises durant l'année 2021, ce groupe s'est réuni pour informer, et échanger avec les directions, autour des mesures prises et partager avec eux (sur) divers outils et notes (juridiques, administratives, ...). Ces échanges visaient à leur permettre d'appliquer sur le terrain les conséquences de la crise et des changements multiples au cours de l'année dans la gestion de celle-ci (télétravail recommandé ou obligatoire, adaptation de l'analyse des risques en fonction des consignes de retour en présentiel lorsque c'est possible pour les formations, chômage temporaire force majeure, congé parental, gestion des quarantaines, des absences pour maladie liées au Covid ou autre, ...).

Ce GT a en outre traité divers points d'actualité liés à la législation sur le travail, mais également à l'actualité liée au nouveau Guide des dépenses éligibles et à l'actualité législative des CISP en général (tels que DIMONA en EFT, la réforme de l'accompagnement, le chômage force majeure suite aux intempéries de l'été, ...).

Ce GT s'est réuni 6 fois en 2021 dont 5 fois en visioconférence.

2.1.3. Accompagnement - soutien des centres

Les actualités sectorielles, qu'elles soient législatives, administratives, relevant des Accords du Non Marchand, de la CP 329.02, etc., sont présentées en Assemblée générale. Elles font également l'objet d'échanges, de réflexions, d'analyses qui permettent à ALEAP de défendre les positions de ses membres. Les principales actualités se retrouvent dans des fiches synthétiques qui sont mises en ligne sur le site internet d'ALEAP ou sont résumées dans les newsletters génériques et politiques.

Cette année, ALEAP a traité de nombreuses et diverses questions liées à la crise sanitaire et ses conséquences sur le travail des centres : continuité des parcours de formation, problématique de recrutement et ancrage des stagiaires, formation à distance, calcul des heures de formation, télétravail des équipes, possibilité de recourir au chômage pour force majeure « Covid », application des mesures sanitaires fédérales et sectorielles, etc. Toutes ces questions se sont donc retrouvées traitées lors des AG, dans les GT (20 ans et sociopédagogique), dans des réunions extraordinaires, dans les newsletters génériques et « flash Covid-19 », ... De nombreux moments d'échanges en présentiel en « temps normal » (avant la crise sanitaire) tels que les AG et GT ont dû se dérouler en visioconférence. Outre ces moments d'échanges, les centres étaient invités à faire remonter à ALEAP toutes les questions, situations rencontrées afin de nourrir les positions de la fédération au sein de l'IF pour mieux les appuyer lors des négociations politiques et échanges avec le SPW et/ou le FOREM.

Par ailleurs, outre la crise sanitaire, ALEAP a également traité de nombreuses thématiques, dont particulièrement :

- La réforme de l'Arrêté d'application du Décret CISP et les enjeux pour les CISP ;
- La réforme de l'Arrêté Guide des Dépenses Éligibles ;

- Les révisions du Décret de l'accompagnement du demandeur d'emploi par le Forem ;
- La refonte de la réforme APE ;
- La réforme du Décret PMTIC ;
- L'initiative « passeport drive » menée par le Forem ;
- Le « Coup de pouce digital » soutenu par le Ministre-Président wallon, Elio Di Rupo, et la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Christie Morreale ;
- La Dimona en DéFI et EFT ;
- Diverses thématiques et GT liés aux domaines de l'informatique et du numérique ;
- Le nouvel appel du Fonds Maribel Social ;
- Les négociations des accords du Non-Marchand ;
- ...

Appui technique – « Helpdesk »

Il s'agit d'un travail mené par toute l'équipe d'ALEAP et Marie-Paule Dellisse qui concerne tous les appuis « au quotidien » via les nombreux coups de fils et courriels, voire consultations sur place dans les centres, sur tous les sujets réglementaires et techniques : statut stagiaires, gestion du personnel, dossier APE, etc. Car, si de nombreuses informations de base sont disponibles sur l'Intranet d'ALEAP, nombre de questions doivent être traitées au cas par cas. Soit parce qu'elles sont en lien avec l'actualité du secteur (comme la justification de subsides, le calcul des subventions, etc.), soit parce qu'elles sont spécifiques au centre (comme une relecture de dossier d'appel à projets, un avis sur le budget) ou encore liées à une problématique partenariale (relations Forem, établissement de convention, etc.).



En 2021, les directives communiquées par l'Administration wallonne de l'Emploi et de la Formation ainsi que la modification de l'AGW CISP et la circulaire interprétative adoptée par le Gouvernement wallon ont nécessité pour chaque centre, voire chaque filière, une appropriation propre pour les faire coller au mieux à ses réalités. Cet appui technique s'est donc montré d'autant plus essentiel pour soutenir les centres dans l'application et la gestion de ces directives.

Outre le service de « helpdesk » évoqué ci-dessus, l'équipe d'ALEAP peut également travailler de manière plus personnalisée à la demande de la direction des centres ou lorsque l'équipe identifie un besoin d'accompagnement plus intense. Dans ces cas, ALEAP propose toujours une convention d'accompagnement. Cette forme de conventionnement permet de mieux définir les attentes et les objectifs de l'accompagnement, de préciser ses étapes et sa durée, d'échanger sur la méthodologie de travail. Dans le cas d'accompagnement portant sur plusieurs jours de travail, il est souvent financé par le Fonds 4S. En 2021, les conditions sanitaires ont continué à entraver fortement les accompagnements en présentiel, malgré des quelques moments de reprise en hors « visioconférence », et ont diminué considérablement ce type d'accompagnement spécifique.

Appui spécifique – Fonds Venture Philanthropy

Les centres sont régulièrement à la recherche de moyens financiers. C'est pourquoi un « guide pratique » rédigé par ALEAP est disponible pour aider au mieux les membres dans leurs recherches ; il contient une liste non-exhaustive de fonds. De plus, la newsletter hebdomadaire de la fédération reprend les derniers appels à projet qui pourraient retenir l'attention les membres. Enfin, la fédération est à la disposition des centres pour les aider à chaque étape des recherches.

En 2021, deux centres sont soutenus par le Fonds Venture Philanthropy, logé au sein de la Fondation Roi Baudouin, pour 3 ans. Tous les deux sont accompagnés par ALEAP à des degrés divers :

- Le premier centre, Cynorhodon, soutenu depuis 2019, souhaite optimiser son impact sociétal en explorant concrètement les perspectives d'emploi pour les personnes peu qualifiées dans le réseau des jardins et potagers collectifs et des « villes comestibles » en Belgique. Une recherche-étude est menée par le CES ULg et un comité d'accompagnement, coordonné par ALEAP, a été mis en place (lieu d'échanges et de discussions entre différents acteurs y prenant part dans le but d'apporter des pistes supplémentaires et des idées via les relais et réseaux de chacun). Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2021 en visioconférence et plusieurs réunions se sont tenues entre le centre, le CES ULg et ALEAP. D'autres acteurs ont parfois participé à ces réunions en vue de construire des partenariats et de déposer notamment une candidature dans le cadre de l'appel à projets « Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée » qui sera lancé avec le FSE.
- Pour Espaces le projet mené dans l'EFT porte sur plusieurs axes : un axe immobilier avec l'achat d'un bâtiment à rénover par les équipes en formation et destiné à mettre des logements à disposition d'un public précarisé ; un axe formatif avec la montée en compétence des formateurs ; un axe structurant destiné à fédérer l'équipe autour d'outils relatifs à l'ancrage des stagiaires. L'accompagnement d'Aleap a porté sur l'ensemble des axes, notamment via le suivi des plans financiers inhérents aux diverses opportunités d'achat, la réflexion stratégique autour d'une filière de formation, ainsi que l'appui à la conception et la concrétisation d'un plan de formation du personnel.



2.1.4. Appui au niveau juridique

L'appui juridique via Marie-Paule Dellisse, a également fait la part belle à des échanges entre la juriste et les directions des centres dans le cadre de l'application pratique de certaines mesures mais aussi dans le cadre des questions qu'ils ont notamment en matière de GRH ou en matière de relations commerciales ou contractuelles avec des clients ou des fournisseurs.

ALEAP et sa juriste ont ainsi proposé un soutien permanent et des outils et notes explicatives (« notes d'actualités mensuelles ») liées à l'évolution de la législation de crise (exemple : mise en place et gestion du chômage temporaire ; organisation du télétravail en période Covid et rédaction d'une convention de télétravail ; adaptation des analyses de risques ; liste des mesures sanitaires à prendre ; etc...), mais aussi à la législation au sens large qui concerne la gestion des centres (exemple : informations BET, médecine du travail pour les stagiaires, CCT crédit-temps, adaptation de la règle concernant la succession de contrats à durée déterminée, adaptations des règles pour le petit chômage, la réforme APE,...).

Il y a eu ainsi 9 notes d'actualités juridiques en 2021.

2.1.5. GT ILI, PMTIC, Mobilité

GT ILI

Au sein de la fédération, 11 ASBL affiliées en qualité de CISP sont également investies dans le secteur de l'intégration en ayant un agrément ILI et/ou un AAP ILI et/ou encore, en bénéficiant d'une subvention facultative ILI.

L'entrée en vigueur d'un nouveau décret relatif à l'intégration des personnes étrangères en 2018, la mise en place d'un comité d'accompagnement et de coordination avec désignation de représentants ainsi qu'une volonté ministérielle de pouvoir discuter avec une représentation/un porte-parole du secteur pour faciliter la concertation (plus de 200 opérateurs ILI en Wallonie) ont poussé les acteurs concernés à se rencontrer et à se concerter depuis deux ans. La création de l'asbl COPILI découle également de cette volonté de structuration sectorielle.

En 2021, comme depuis 2019, de nombreuses réunions se sont tenues entre les CRI, ILI et fédérations puisqu'une multitude d'acteurs concernés sont affiliés à différentes fédérations du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, des services sociaux, etc. Les réalités rencontrées et les attentes/demandes relèvent de secteur, domaine, commission paritaire différentes avec des conséquences diverses.

La crise sanitaire n'a pas stoppé les nombreuses réunions, bien au contraire. En effet comme en 2020, au plus fort de la crise, le secteur se réunissait en visioconférence avec la représentante de la Ministre Morreale sur l'axe intégration et l'Administration afin de remonter toutes les questions et inquiétudes du terrain (conditions d'accueil des publics, parcours d'intégration, comptabilisation des modules et du nombre de participants, formations à domicile, subventions, etc.) et d'aboutir à des positions permettant aux ILI de continuer à accompagner tant bien que mal les publics. En plus de ces réunions, le travail s'est maintenu autour de la cohérence du secteur, de l'obtention des subventions, des relations entre les opérateurs et l'Administration (via l'envoi de courriers d'interpellation au Cabinet), d'un guide des dépenses éligibles, des axes des projets et des modifications législatives à défendre, etc.

2021 a également été l'occasion de travailler dès le 1^{er} semestre au nouveau canevas de l'appel à projets ILI 2022-2023, y compris sur les modalités et temporalités de remise des candidatures, des prises de décisions, des liquidations de subventions, ... L'idée étant bien de réduire les temps de décision ainsi que les incertitudes financières et humaines qui en découlent.

Ces divers travaux et réunions se poursuivront en 2022 puisque le Cabinet et l'Administration se sont engagés à proposer un agenda au secteur en vue de travailler à des réformes.

Gageons que l'année 2022 soit celle d'un travail de fond et de concert entre le secteur, le Cabinet et l'Administration de l'action sociale – secteur ILI.

GT PMTIC et développement du numérique

Dans la continuité des travaux 2020 sur le Plan d'actions pour l'inclusion numérique de tous les Wallons et face au constat du déclin du dispositif PMTIC ces dernières années, le cabinet de la ministre Christie Morreale a mis en place fin 2020 un groupe de travail pour réviser le décret PMTIC avec la volonté de l'inscrire dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle.

En 2021, ALEAP, en tant que représentant du CA de l'Interfédé – qui est chargée de représenter et de défendre les opérateurs PMTIC agréés CISP – a continué à participer activement au GT composé donc de l'Interfédé (un membre de l'équipe de l'IF, ALEAP et CAIPS qui a porté cette question aussi par le passé au sein de l'IF), la représentante du Cabinet Morréale, de l'Administration. Nous avons été consultés en mars 2021 sur le projet de décret PMTIC avant sa présentation au Gouvernement et nous avons remis au cabinet une note reprenant les points d'attention du secteur. En septembre 2021, l'avant-projet de décret relatif à la « formation de base au numérique » (PMTIC) est passé en première lecture auprès du Gouvernement wallon. L'Interfédé a remis un avis d'initiative sur cet avant-projet de décret au cabinet de la ministre Christie Morreale. Nous notons une satisfaction générale sur le texte qui prend en compte plusieurs demandes formulées par le secteur lors des consultations menées avec le cabinet. Cependant, certaines dispositions reprises dans l'avant-projet de décret – ou leur absence –, nous questionnent encore. À titre d'exemple, nous déplorons l'absence de garantie par rapport à l'octroi de certains avantages aux stagiaires qui suivent la formation. Nous nous réjouissons que plusieurs modifications que nous avons demandées dans notre avis d'initiative aient pu être prises en compte pour la deuxième lecture. Le travail sur le décret et ses arrêtés se poursuivra en 2022.

Pour le suivi de ces travaux, nous avons réactivé le GT « PMTIC » d'ALEAP qui a été consulté par mail ou en visioconférence à chaque moment important de l'évolution des discussions avec le Cabinet et l'Administration, afin que l'avis de nos membres puisse être pris en considération.

ALEAP compte à ce jour 6 membres PMTIC.

GT Mobilité

Ce GT s'organise depuis 2017 sous la forme d'un Consortium intitulé « Mobilité pour tous ». Il s'agit d'un réseau informel intersectoriel de réflexion et d'action pour une meilleure mobilité, dont un meilleur accès au permis B, pour les personnes éloignées de l'emploi. Le groupe, constitué à l'initiative de CAIPS, y est porté via une conseillère permanente. ALEAP prend part à cette concertation. Sa présence est assurée par Ann Paquet, directrice d'ALEAP et à partir de fin 2021, par Charlotte Spitaels.

En 2021, le GT s'est réuni à deux reprises.

Les réunions concernaient notamment Passeport Drive. Pour rappel, le Gouvernement wallon a lancé ce nouveau dispositif dans un contexte de relance économique, où disposer d'un permis de conduire est l'un des leviers pour trouver un emploi. Ce dispositif permet donc à certains demandeurs d'emploi de bénéficier d'un financement pour l'obtention du permis B.

Durant cette année, et malgré des soucis dans la mise en œuvre, notamment dans la répartition des passeports, une nouvelle édition de passeport drive a été mise en œuvre. De plus, l'annonce de sa relance pour 2022 a aussi été faite.

2.1.6. GT EFT

Le GT EFT s'est réuni deux fois en 2021. Il a notamment parachevé sa proposition de « modèle EFT » établie collégialement et l'a soumise à l'AG d'Aleap du 23/02/21 qui l'a entérinée. La réflexion sur une communication du modèle a mis en lumière la nécessité d'orienter également les moyens vers le recrutement de stagiaires, particulièrement problématique depuis la crise Covid. Deux cibles prioritaires ont donc été dégagées pour renforcer collectivement les efforts de communication individuelle : les stagiaires potentiels et les prescripteurs.

Le groupe a décidé de s'adjoindre les services d'un consultant en communication en 2022.

Entretemps, les travaux du GT ont été présentés au CA de l'Interfédé. Certains positionnements des EFT d'Aleap étant à mettre en débat au sein des autres fédérations, singulièrement en ce qui concerne les relations avec le Forem via l'application potentielle du F70 bis aux stagiaires, la création d'un GT EFT inter-fédérations au sein de l'Interfédé a été reportée.

Le GT EFT a été tenu informé des premières réflexions sur la future programmation européenne menée au sein des fédérations d'économie sociale, ainsi que des diverses opportunités issues de ce secteur.

2.2. Actions socio-pédagogiques

2.2.1. Appui des centres au niveau sociopédagogique

En 2021, les actions sociopédagogiques ont encore, elles aussi, été déterminées par les confinements successifs et la crise sanitaire. Cependant, les centres ont poursuivi ou débuté avec beaucoup d'enthousiasme de nombreux chantiers sociopédagogiques.

Certains d'entre eux se sont tout d'abord penchés sur leur agrément futur en réfléchissant à la configuration de nouvelles filières pour introduire dès lors des demandes de modifications majeures. Nous avons donc eu le plaisir d'accompagner la création/délocalisation d'une filière de formation orientation « essais métiers » en milieu rural. Cet accompagnement porte sur la mise en place, l'évolution et l'évaluation de cette nouvelle offre de formation ainsi que la recherche d'outils pédagogiques et de communication. Une réflexion a également été menée sur la recherche de partenaires potentiels issus de différents horizons. Des supports de communication ont été créés pour pouvoir toucher les publics là où

ils sont et informer les différents opérateurs de cette nouvelle offre de formation sur leur territoire. Des rencontres régulières ont permis de faire le point sur l'état d'avancement du projet.

Les centres actifs dans les formations liées à l'accueil de la petite enfance se sont, quant à eux, questionnés sur la pertinence de leur offre de formation car certaines de leurs filières se sont retrouvées impactées par des changements de législation dans le cadre des réformes initiées dans ce domaine. C'est ainsi que le personnel dédié à l'accueil doit désormais être détenteur d'une certification pour exercer cette fonction. Les centres concernés par ces filières ont donc souhaité élargir leur offre de formation vers par exemple, les métiers de service à la collectivité afin de ne pas pénaliser les stagiaires qui ne disposent pas des moyens ni du temps nécessaire à l'obtention du CESS, condition impérative pour poursuivre une formation qualifiante dans ce secteur. Il y a donc eu lieu de construire un nouveau dispositif de formation en vue de le faire agréer et déterminer des contenus de formation, trouver des outils, construire l'offre de formation.

Suite à la crise sanitaire également, les centres actifs, dans le domaine de l'Horeca mais aussi dans le domaine culturel, ont également souhaité revoir leur offre de formation parce que les secteurs dans lesquels ils s'inscrivaient étaient impactés par la crise et n'étaient donc plus attrayants pour les futurs candidats stagiaires.

D'autres CISP se sont attachés à ajuster et harmoniser leurs documents ou pratiques pédagogiques pour les partager en équipe et pouvoir les appliquer dès 2022 avec l'accord de l'administration.

Certains enfin ont souhaité préparer leur rencontre avec l'inspection en passant en revue leurs dossiers stagiaires, en (ré) organisant le travail administratif et pédagogique en vue de le simplifier et de le mettre à jour.

Enfin, nous nous sommes également attachés, à la demande de certains de nos membres, à la question de la formation continuée des travailleurs et notamment des formateurs métier, de la politique concertée de formation, du plan de formation.

Ces différentes actions ont été menées soit en présentiel soit en visio conférence selon la demande des centres.

Notons enfin, l'envoi d'une newsletter pédagogique centrée outils comme en 2020.

2.2.2. GT Sociopédagogique

En 2021, le Groupe de Travail Sociopédagogique a dû poursuivre ses rencontres en visio-conférence et ce à quatre reprises :

- Le 26 janvier.
- Le 27 avril.
- Le 14 septembre.
- Le 22 novembre.

Notons la participation constante d'une quinzaine de centres.

Les sujets abordés lors des GT sociopéda visent à soutenir concrètement les personnes qui exercent cette fonction dans leur quotidien.

Il s'agit pour chaque rencontre d'un retour sur l'actualité pédagogique des centres, de suivre également de très près l'évolution constante de la législation liée à la crise sanitaire, d'examiner les modifications successives des AGW. A cet effet, une ligne du temps sous forme de Padlet a été mise à disposition des centres ainsi que des outils sous forme de Power Point. Des travaux ont été également consacrés au

numérique et au projet Start Digital mené par l'Interfédération. Enfin du temps a également été consacré à l'analyse et aux questions relatives aux formulaires de demande de renouvellement d'agrément.

2.2.3. AG thématique et festive

C'est le 1^{er} octobre, dans le théâtre de la Marlagne qu'a eu lieu cette AG thématique et festive. Cette année, l'équipe d'ALEAP a proposé une version sous une forme particulière mais non moins intéressante, afin de s'adapter aux mesures sanitaires. Dans ce cadre, deux intervenants sont venus s'exprimer sur le décret relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions des chercheurs d'emploi.

Tout d'abord, nous avons écouté Dimitri Léonard, chargé d'études et d'analyses à l'Interfédération. Son intervention avait pour thématique : « *L'accompagnement des demandeurs d'emploi, une réforme qui questionne* ». Après celle-ci, un temps pour échanger a eu lieu. Ensuite, nous avons eu l'occasion d'écouter Jean Blairon, ancien directeur et actuellement expert associé de l'ASBL RTA ainsi que président du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté qui lui, s'est intéressé à l'accompagnement pour les demandeurs d'emploi par le biais d'une enquête menée auprès d'eux. Un moment de réflexion collective a également suivi.

En guise de conclusion, les perspectives qui ont pu émerger de cette matinée ont été synthétisées par Ann Paquet. Cette matinée s'est ensuite achevée autour d'un sandwich et d'un verre, en toute convivialité.

2.3. Communication de l'information

2.3.1. Notes d'actualité et d'information

Tenir informés les membres, une des tâches essentielles de l'équipe d'ALEAP, nécessite de trier et de synthétiser la masse d'informations venant de toute part. Ceci afin de transmettre aux membres, de manière la plus qualitative possible, toute actualité pouvant affecter la gestion ou l'avenir de leur centre.

Cette année encore, la situation sanitaire a nécessité de vous tenir informé de manière efficace et concise sur les différentes législations fédérales, communautaires, régionales et les décisions administratives qui en ont découlé via des notes d'informations et de recommandations.

2.3.2. Newsletter

L'information que nous essayons d'être de qualité, nous oblige à trier et à synthétiser la masse d'informations venant de toute part. Cette newsletter hebdomadaire est et reste un moyen de communiquer aux centres de manière plus directe et groupée, afin de leur transmettre juste ce qu'il faut au moment où il faut que ce soit des notes législatives, la crise sanitaire Covid, les contacts et/ou informations émanant du Cabinet ou de l'Administration, les nouveautés pédagogiques, les Accords du Nom Marchand, les relations avec le Forem, ...



3. Activités externes

3.1. Interfédé

3.1.1. CA et GT Politique Interfédé

ALEAP a participé activement aux divers travaux menés par l'Interfédé dans le cadre des 12 réunions du Conseil d'Administration, de l'AG, et des GT politiques. ALEAP a été également active, notamment, en participant soit comme fédération, soit comme représentante de l'Interfédé dans différents lieux où l'Interfédé est sollicitée en tant que représentante du secteur.

C'est ainsi qu'ALEAP représentait le secteur au nom de l'Interfédé au sein du groupe de travail PMTIC ou encore au sein du GT Interopérabilité dans le cadre de la réforme de l'accompagnement.

ALEAP porte aussi par convention un mandat d'accompagnement des travailleurs de l'Interfédé dans les missions liées à l'Orientation et à la validation des compétences.

ALEAP est également membre de la Commission et du GT pédagogique, du GT communication et du GT « analyse et études ».

Aussi ALEAP porte le mandat de rédacteur en chef de la revue l'ESSOR.

C'est dans ce cadre qu'ALEAP a participé à la réflexion, à la construction de positionnement et d'avis, à la construction d'enquêtes auprès des CISP, à la rédaction et la relectures d'analyses, à la construction de projets, à la préparation de rencontres avec le Forem, le Cabinet, etc...ces travaux ont été menés autour des diverses thématiques qui ont émaillé la vie des CISP en 2021, telles que le plan de relance de la Wallonie, le Coup de Pouce Digital, le plan d'inclusion numérique, la réforme de l'accompagnement, la réforme APE, les projets européens, le dispositif d'orientation tout au long de la vie, le budget base zéro, les enjeux de la validation des compétences, la révision de l'Arrêté CISP, la réforme du guide des dépenses éligibles, la gestion de la crise sanitaire, les accords du non-marchand wallons,...

3.1.2. Commission pédagogique et GT pédagogique

En 2022, la Commission pédagogique et le Groupe de Travail pédagogique de l'Interfédé se sont penchés en fonction de leurs missions respectives sur les questions suivantes :

- La formation continuée des travailleurs (évaluation des modules de formation, reconduction du catalogue de formation de l'IF, procédure de lancement des appels d'offre et examen des appels d'offre, état des lieux des besoins en compétences numériques notamment).
- Le renouvellement des projets FSE et la nouvelle programmation.
- L'actualité pédagogique des fédérations et de l'Interfédération.
- L'actualité et les travaux du SFMQ, du Fonds 4S, de la Validation des compétences, des travaux liés à l'Orientation tout au long de la vie (OTLAV).
- L'actualité des projets en cours (Start Digital notamment).

Le mandat est porté par Ann Paquet pour la Commission pédagogique et par Véronique Dupont pour le Groupe de travail pédagogique.

3.1.3. L'ESSOR

L'Essor est la revue trimestrielle de l'Interfédé. Elle s'adresse aux CISP, à leurs partenaires et aux pouvoirs subsidiaires. En 2021, ALEAP (en la personne de Véronique Dupont) a poursuivi la mission de rédactrice en chef du Comité de rédaction. Soulignons l'appui précieux de Véronique Kinet et de Françoise Robert pour l'Interfédé ainsi que l'enthousiasme du Comité de rédaction composé des représentant(e)s des

fédérations et des membres de l'équipe de l'Interfédé. Les Comités de rédaction se sont pour la plupart déroulés en visio également.

Quatre numéros ¹ont été publiés en 1300 exemplaires au total :

- Numéro 95, 1^{er} trimestre 2021 « Le numérique dans les CISP, tout un chantier »
Notre vie quotidienne est impactée par le numérique, que ce soit dans la sphère professionnelle ou dans la sphère privée. Démarches et procédures administratives, commerce, éducation et formation, emploi, loisirs... nombre de nos habitudes se dématérialisent peu à peu.

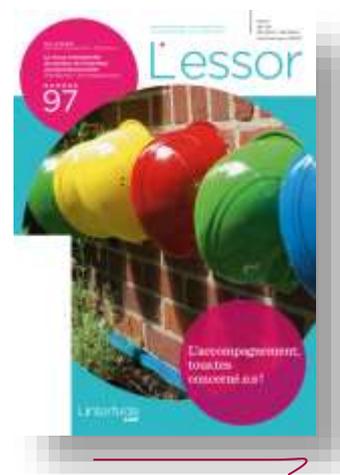
Ce numéro propose une réflexion sur l'impact et les enjeux du numérique dans notre secteur.

- Numéro 96, 2^{ème} trimestre 2021 « Le programme de formation 2021-2022 »
- Numéro 97, 3^{ème} trimestre 2021 « L'Accompagnement, tous concernés »

Le numéro fait le point sur l'accompagnement, une des missions essentielles des CISP, et sur la réforme du décret accompagnement toujours en cours.

- Numéro 98, 4^{ème} trimestre 2021 « Le secteur CISP en route vers le futur »

Une carte de visite du secteur CISP pour (re)donner du sens à son travail et préparer l'assemblée sectorielle 2022 de l'Interfédération !



L'Essor fait fréquemment appel à des collaborateurs (trices) extérieur(e)s dans l'objectif de rendre ouverts et accessibles les contenus rédactionnels au plus grand nombre. L'Essor rencontre l'objectif de refléter les réalités de notre secteur et de valoriser l'action des centres au quotidien.

3.1.4. GT Communication IF

Celui-ci a été co-animé jusqu'en mars par Françoise Robert, chargée de communication, et Véronique Kinet, assistance administrative de l'Interfédé. Pour cause de maladie, Françoise a été remplacée par Sandra Janssens, chargée de communication, début juin. Cette dernière s'est également absentée pour cause de maladie à partir d'octobre, laissant l'animation du GT entre les mains de Véronique Kinet.

En ce qui concerne les participants, ce GT rassemble une travailleuse de chaque fédération. Dans un premier temps, Charlotte Spitaels a accompagné Véronique Dupont au sein de ce GT pour prendre complètement son relais à partir de septembre 2021. Le GT s'est réuni 8 fois en 2021. L'essentiel du travail a été consacré à préparer et/ou à réaliser :

- Le rapport d'activité, le plan d'action 2021-2022 et l'évaluation de la Com' pour présentation à l'OA de l'Interfédé ;
- L'organisation de l'événement « CISP en action » anciennement « Rendez-vous de l'ISP » et la création de supports (logo, affiche, ...). En raison de la crise sanitaire, l'événement prévu pour 2020 a été reporté en novembre 2021. Néanmoins, les plateformes CISP ont dû le réinventer pour proposer des supports numériques à distance, afin de respecter les mesures sanitaires.
- La réalisation de plusieurs capsules vidéo sur le secteur CISP en collaboration avec l'ASBL RTA ;

¹ <https://www.interfed.be/publications/lessor/>

- L'organisation d'un événement au Parlement wallon assorti d'une rencontre avec les parlementaires programmés en septembre 2021 n'a finalement pas eu lieu en raison de la crise sanitaire ;
- Le suivi de la campagne de communication économie sociale ;
- Des outils à destination des plateformes (roll up, cartes, ...) ;

3.1.5. Suite des travaux sur l'orientation

Le GEP (Groupe d'Echanges de Pratiques) Orientation a terminé ses travaux. Compte tenu du contexte, une seule rencontre a été organisée en 2021. Le GEP a également souhaité renforcer ses ressources pédagogiques par l'achat d'outils spécifiques à l'orientation socioprofessionnelle. Certains d'entre eux ont fait l'objet d'une analyse dans le cadre du GEP. Tous disposeront d'une fiche outil accompagnant leur utilisation. Ces ressources seront à disposition des membres du GEP Orientation ainsi qu'aux CISP qui le souhaitent. Par ailleurs, les participants ont pu communiquer les besoins nécessaires en compétence numérique dans le domaine de l'orientation qui fera l'objet du prochain GEP en 2022.

Le dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV) a été approuvé par le Gouvernement wallon en décembre 2020. Les objectifs poursuivis concernent une meilleure visibilité de l'orientation, une offre de service cohérente et de qualité. En 2021, des travaux autour d'une charte partenaires, d'un cadastre de l'offre de formation, de l'introduction de projets auprès du FSE et de la réalisation d'un portail d'information ont été principalement menés. L'Interfédé s'est fortement impliquée dans le GT Charte et FSE.

3.1.6. Suite des travaux sur la Validation des compétences et GEP Construction

Validation des Compétences

Le dispositif de la validation des compétences est une opportunité pour un certain nombre de stagiaires de faire reconnaître les compétences acquises en cours de formation. C'est pourquoi l'Interfédé entretient des relations régulières avec le Consortium de la validation des compétences CVDC.

L'Interfédé a développé, en collaboration avec le CVDC, des actions de communication, de sensibilisation et de soutien à l'accompagnement de la démarche à destination des CISP.

Ces travaux font l'objet d'une convention qui lie ALEAP à l'Interfédé pour le suivi et la réalisation de ces actions.

C'est ainsi que le « Guide méthodologique Validation des compétences et Insertion socioprofessionnelle », réalisé pour la première fois en 2013, a été actualisé. Ce dernier a également été imprimé pour pouvoir être distribué.

Pour compléter ce guide, en collaboration avec le Consortium, quatre capsules vidéo ont été finalisées en partenariat étroit avec RTA. Celles-ci portent sur :

- Le processus de la validation des compétences ;
- La collaboration entre le Centre de formation de Treignes et le Centre de compétences Techno campus pour le renforcement des compétences métier et la familiarisation avec les équipements du métier de Tôlier-ère ;
- Le partenariat du Gerموir et du Forem Centre de formation de Mons pour les métiers d'aide-ménager-ère ainsi que le partenariat avec Epicuris pour le métier d'aide-cuisinier-ère en collectivité ;
- Le témoignage du Cesep, site extérieur du Centre de l'IFAPME13 de Charleroi pour la validation du métier d'employé-e administratif-ve.

Ces réalisations visent à soutenir les CISP souhaitant (re)découvrir le dispositif de validation des compétences et inscrire celui-ci dans leurs démarches d'accompagnement et de formation de leurs publics.

Une « Matinale » en visioconférence a été organisée en septembre en collaboration avec le CVDC. L'objectif était, entre autres, de présenter les outils d'information et de sensibilisation présentés ci-dessus.

Cet événement a permis de rassembler une cinquantaine de participant-e-s dont des travailleur-se-s du secteur, des chargé-e-s de missions validation des compétences et une conseillère CEFO. Plusieurs centres ont demandé à avoir accès aux outils présentés et un questionnaire a permis l'élaboration de pistes pour améliorer le partenariat et le développement de la validation des compétences dans notre secteur afin de soutenir au mieux le parcours des stagiaires. Des suites à cette Matinale seront programmées en 2022.

Par ailleurs, l'Interfédé a poursuivi la diffusion d'une newsletter spéciale validation des compétences deux fois sur l'année. En plus de communiquer les informations reprises ci-dessus, nous avons également communiqué de l'information sur les nouveaux métiers qui devenaient disponibles à la validation des compétences et sur les bonnes pratiques de CISP dans ce domaine.

L'arrivée au sein de l'équipe du Consortium de Cécile Demal, chargée de mission « partenariats » a permis de relancer de nombreux travaux dont la construction progressive d'un plan d'actions pour les CISP. Pour prendre connaissance de notre secteur, une visite a été organisée au Cesep. Y ont été également invités les chargé(e)s de mission du Consortium ainsi que la coordinatrice du Centre de validation agréé de l'IFAPME de Gilly. Les visites prévues chez JAT et Edit Verviers ont été reportées à cause de la situation sanitaire.

En février 2021, une rencontre a permis de prendre connaissance du projet SPOC relatif à l'accompagnement à la validation des compétences mis en place dans les missions locales bruxelloises.

Des réunions de travail ont également été programmées en septembre et décembre 2021 afin d'aborder les difficultés que rencontrent les publics CISP à accéder à la validation des compétences. Un état des lieux des collaborations CISP/CVDC et des difficultés spécifiques est en cours. Un suivi sera donné en 2022.

L'Interfédé a été sollicitée pour participer au GT « Amont » mis en place par le CVDC visant à améliorer les actions qui conduisent à la validation des compétences : l'information, l'identification diagnostic, l'orientation, l'accompagnement, les modules de soutien. La première réunion de travail a eu lieu en décembre 2021.

GEP Construction

Le GEP Construction s'est réuni à trois reprises en 2021 en collaboration avec ALEAP pour l'organisation et l'animation.

Espace Environnement, opérateur ayant une expertise technique, accompagne dorénavant le groupe. Le GEP a orienté son travail sur trois champs d'action :

- La création d'un imagier d'outils permettant aux stagiaires de visualiser et de reconnaître les différents outils utilisés dans le secteur de la construction ;
- La création d'outils en lien avec des supports construits en 2020 concernant l'isolation des bâtiments (principes généraux de l'isolation, choix et caractéristiques des matériaux isolants) ;
- La sécurité sur chantier : création de quiz, de fiches sécurité concernant l'outillage, d'un jeu de carte avec les pictogrammes de sécurité.

Les productions seront finalisées dans le courant de l'année 2022 et diffusées à l'ensemble des CISP actifs dans les filières de la construction en 2023.

3.1.7. Le Numérique et Coup de Pouce digital

Coup de Pouce digital

Dans le cadre du Plan wallon de sortie de la pauvreté 2020-2025², des moyens ont été alloués par le Ministre Di Rupo aux CISP pour qu'ils puissent équiper les stagiaires en matériel informatique et le leur prêter. C'est ainsi que les CISP ont pu équiper leurs stagiaires en ordinateurs portables et former les équipes à l'accompagnement des stagiaires. Un groupe de travail spécifique « Coup de Pouce digital » auquel participent Ann Paquet et Véronique Dupont, créé au sein du GT Numérique institué dans le cadre du projet Start Digital, est en charge de l'accompagnement et de l'évaluation de la mesure.

L'évaluation de la mesure a eu lieu de manière qualitative et quantitative. Dans le premier cas, chaque fédération a choisi un centre selon une série de critères (EFT/DéFI; rural/urbain; professionnalisant/de base/ orientation; ...), afin d'aller y réaliser un focus group. Chez ALEAP, ce sont Liliane Lebon et Charlotte Spitaels qui ont réalisé cette animation chez Charlemagne.

En ce qui concerne la partie quantitative, chaque centre était invité à compléter un questionnaire.

Cette évaluation visait notamment à dégager les points forts et les points faibles du projet et, le cas échéant, de faire des recommandations aux pouvoirs publics en vue d'une éventuelle reconduction de la mesure.

Start digital le renforcement des compétences numériques de base des Demandeurs d'Emploi³

Depuis mars 2020, l'Interfédé participe au projet européen Start Digital. Ce projet a été déposé dans le cadre d'EaSI20 qui vise « les parcours de renforcement des compétences pour les personnes présentant des besoins importants sur le plan numérique. Le programme est financé par l'Europe.

L'objectif du projet est de mettre en œuvre une stratégie de formation aux compétences numériques de base pour les demandeurs d'emploi adultes jusqu'à 25 ans peu scolarisés (< certificat d'études secondaires supérieures) en Belgique francophone.

C'est Charlotte Hoffmann, médiatrice numérique au sein de l'Interfédé, qui est chargée d'assurer le développement du projet au sein du secteur CISP et avec l'ensemble des partenaires. Elle participe également à l'élaboration d'outils propres au projet.

Au sein de l'Interfédé, un groupe de travail numérique s'est réuni pour accompagner la mise en œuvre du projet et alimenter la réflexion sur la digitalisation dans notre secteur.

Françoise Oger et Véronique Dupont suivent les travaux de ce groupe pour ALEAP.

Les actions initiées en 2021 sont entre autres :

- Le développement d'actions de sensibilisation aux enjeux des compétences numériques et aux outils produits dans le cadre du projet ;
- Trois formations aux outils numériques ont été organisées. Une formation longue de référents pédagogiques orientée numérique a été mise en œuvre. Il a permis à quelques 30 formateurs/coordonateurs CISP de se former, partager leurs pratiques à travers des groupes d'échange de pratiques et de produire des ressources pédagogiques. Une journée de clôture du projet est prévue en 2022 ;
- Le partage des ressources pédagogiques ;
- Un soutien, à la demande des centres CISP ;
- L'intégration du numérique dans le programme de formation de l'Interfédération.



² https://www.wallonie.be/sites/default/files/2020-06/plan_wallon_de_sortie_de_la_pauvrete_2020-2024_-_note_dorientation_-_juin_2020.pdf

³ Extrait de l'article « Les projets numériques wallons » Essor 95 Charlotte Hoffmann et Véronique Dupont

3.1.8. Plan de Relance : Reconnaissance des acquis

Pour mémoire, le SPW Emploi-Formation et l'Interfédé ont sollicité le soutien de la Commission européenne (via le Programme PARS) et de l'OCDE dans le but d'améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage des stagiaires. L'objectif du projet est de favoriser les passerelles avec d'autres opérateurs. Le projet a commencé en 2019 et s'est terminé en juin 2021.

Un rapport final a été rédigé et a été présenté lors du séminaire de clôture organisé le 22 juin 2021 en visioconférence. Des pistes d'action et des recommandations ont été présentées.

Afin de mettre en œuvre les recommandations du projet, des actions seront menées en 2022 dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie. Ces actions permettront le renforcement de l'approche référentielle, le développement d'un label qualité propre au secteur CISP et le renforcement des compétences des stagiaires ainsi que l'accompagnement psycho social.

3.1.9. Analyses et études

Ce GT, auparavant dénommé « CASER », a repris ses travaux fin 2018. Un représentant par fédération le compose. Pour ALEAP, il s'agit de Juliette Villez. Il a pour but de mutualiser les connaissances et ressources pertinentes pour le secteur mais aussi il permet d'échanger entre fédérations sur des perspectives d'analyses et études possibles à l'Interfédé.

En 2021, le GT s'est réuni à 2 reprises et a exploré les thématiques suivantes :

- Analyse des données stagiaires et de l'offre de formation CISP en Région wallonne en 2019 (radioscopie) : présentation des premiers résultats/chiffres et travail sur l'amélioration de l'analyse ;
- Etude qualitative à mener en 2022 pour mieux comprendre, d'une part la désaffiliation et la démobilisation des stagiaires, notamment avec l'impact de la crise sur leur vécu et, d'autre part, les manières d'atteindre les stagiaires et de retisser des liens avec eux. L'enquête prendra la suite de celle menée sur la diminution des stagiaires en 2018.

3.2. Commission d'agrément (Commission CISP)

La Commission CISP est instituée au sein du Conseil économique, social et environnemental (CESE) de Wallonie.

Il s'agit d'une commission consultative qui est chargée de :

- Remettre un avis sur la modification des catégories de public [éligible] ;
- Remettre un avis motivé sur les demandes d'agrément ou de renouvellement d'agrément d'un centre ou d'une filière lorsque son avis est sollicité ;
- Remettre un avis motivé sur la suspension ou le retrait d'agrément d'un centre ou d'une filière ;
- Remettre un avis motivé sur la demande de transfert d'une filière ;
- Se réunir à la demande d'un de ses membres qui aurait pris connaissance de faits qui relèvent des infractions ou des manquements aux dispositions du décret, afin d'analyser la situation et d'informer le gouvernement des faits de la cause. »

Au-delà de ces missions décrétales, la Commission est informée et débat également de différents thèmes ou questions d'actualité concernant les CISP.

En 2021, la Commission s'est réunie à une seule reprise, en septembre, pour assurer un suivi sur le dossier Braseap/CAP Info qui avait fait l'objet de discussion et de décision concernant leur agrément lors de commissions en 2020.

La Commission a, par ailleurs, rédigé son rapport d'activités 2020.

À noter que la Commission n'a pas traité cette année de nouvelles demandes d'agrément ou de filières qui ont été introduites fin août 2021 par différents opérateurs.

ALEAP est présente au sein de la commission CISP comme membre effectif avec voix consultative.

3.3. Economie Sociale

Aleap est membre de SAW-B et de Concertes.

SAW-B

SAW-B est une association qui a pour mission de défendre et de déployer l'économie sociale comme alternative crédible et concrète au capitalisme néolibéral mondialisé. Fédération d'associations et d'entreprises d'économie sociale, agence conseil en économie sociale et organisme d'éducation permanente, SAW-B développe ses missions sur les trois champs intimement liés que sont l'interpellation et la réflexion critique via des formations et des productions écrites, le soutien aux projets d'économie sociale existants ou en création, l'expérimentation de modèles innovants.



SAW-B représente Aleap au CA de Concertes.

Concertes

Concertes est la plate-forme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone. Lieu d'échange et de discussion, l'association a notamment pour mission de représenter et défendre les positions communes auprès des interlocuteurs institutionnels à tous niveaux de pouvoirs. Une mission de promotion de l'économie sociale se décline au travers d'une série de réalisations : campagnes de communication, observatoire de l'économie sociale, pilotage de projets d'intérêt commun aux acteurs de l'économie sociale, etc.



Parmi ceux-ci, Liliane Lebon a particulièrement suivi pour Aleap la mise en œuvre de la campagne de communication Economie sociale qui s'est déroulée de juin à octobre 2021, ainsi que les premiers travaux sur le développement de projets fédérateurs pour la programmation 2022/2027 des fonds structurels européens au cours de 6 réunions de réflexion collective.

Ann paquet a suivi les développements du projet DENIS (Développons et évaluons notre impact social) dans ses objectifs de formation d'accompagnateurs à l'évaluation d'impact social, de promotion de la thématique et d'articulation avec la recherche académique sur l'impact social, ceci au cours de 6 réunions de pilotage et 2 groupes recherche. Elle a également participé à la journée internationale du projet à Bruxelles le 21 octobre 2021.

En 2021, Liliane Lebon a assuré la représentation d'Aleap lors de trois AG de Concertes.

3.4. Projets et activités spécifiques – Bourses et impact social

3.4.1. Bourses à impact et projet DENIS

Durant 4 ans, de 2016 à 2019, ALEAP s'est impliquée dans le projet INTERREG VISES (Valorisation de l'Impact Social des Entreprises Sociales), participant à l'élaboration et à l'expérimentation d'une démarche d'évaluation de l'impact social qui répond aux attentes et enjeux des entreprises sociales.

5 membres d'ALEAP (Forma, Espaces, Crabe, le Gerموir et IFI) ont contribué directement à ces deux premières phases. 5 autres centres (3 EFT : Charlemagne, L'Essor, QCAF et 2 DéFI : Creaform, SEL) les ont suivis dès mi-2019, entamant une troisième phase du projet : l'essaimage.

La Covid et le premier confinement de 2020 ont cependant donné un coup d'arrêt brutal au processus entamé avec les centres qui ont répondu à la phase d'essai.

Entretemps, vu l'intérêt de la démarche pour l'ensemble du secteur de l'économie sociale, un appel à projet visant à octroyer 40 bourses pour accompagner de nouvelles entreprises sociales dans la valorisation de leur impact social a été lancé par la Ministre en septembre 2020 et ce, pour deux ans.

Les 3 EFT qui étaient entrées dans la phase « essai » y ont répondu et, rejoints par SEL – sans financement-, peuvent désormais poursuivre la démarche entamée via un accompagnement semi-collectif mené par ALEAP. Troublée par les mesures sanitaires en constante évolution, la phase de récolte de données a dû se poursuivre sur une plus longue période que prévue en 2021. Elle devrait peut-être même continuer quelque peu début 2022.

Par ailleurs, deux structures extérieures ont interpellé ALEAP en 2020 afin de bénéficier d'un accompagnement individuel dans le cadre de ces « bourses » : le CISP Les Ateliers de Pontauray et l'ASBL Monceau-Fontaines. En 2021, Aleap les a accompagnées pour réaliser l'ensemble de la première partie du travail (diagnostic et question évaluative) ainsi que le début de la 2^{ème} phase à savoir, la création des outils de récolte de données. Ces diverses phases ont nécessité un travail de coconstruction important entre chaque entreprise et l'équipe d'Aleap en charge de ce projet.

En octobre 2021, Aleap a présenté au Cabinet et l'Administration de l'Economie sociale l'état d'avancement des 5 bourses. Les retours ont été très positifs, notamment sur la manière de co-construire la recherche.

L'accompagnement de l'ensemble des structures court sur 2 ans et sera à clôturer pour octobre 2022.

2022 sera aussi, pour les structures accompagnantes l'année destinée à travailler à une proposition d'un nouvel appel à projet de bourses d'Evaluation d'Impact Social à soumettre au Cabinet et à l'Administration de l'Economie Sociale.

Parallèlement, ConcertES, qui pilotait le projet VISES sur son pan wallon, bénéficie d'une subvention lui permettant de poursuivre son travail d'encadrement de la démarche (projet DENIS – Développons et Evaluons Notre Impact Social). La coupole se voit ainsi confier la formation de nouveaux accompagnateurs et la supervision des accompagnateurs actifs. La recherche académique, via le Centre d'Economie Sociale de l'ULiège et le CIRTES de l'UCL, restent partie prenante et assurent un rôle de structuration des connaissances produites, sans interférer sur l'action. Enfin, une dimension de communication (inter)nationale est attendue.

Ann Paquet est intégrée au projet DENIS, ce qui a nécessité en 2021 la participation à au moins 8 réunions de groupes de travail. Liliane, Charlotte et Juliette ont aussi pris part à divers GT dans le cadre de ce projet (GT recherche, GT accompagnateurs, ...).

En 2021, Charlotte Spitaels, Juliette Villez et Liliane Lebon ont également participé au cycle de 6,5 jours de formation à l'accompagnement proposé dans le cadre du projet DENIS afin de pouvoir prendre en charge les accompagnements réalisés dans le cadre des Bourses Impact Social octroyées par la Région.

Dans la cadre de cette formation, une autre participante a débuté un stage auprès d'Aleap et plus particulièrement dans le cadre du suivi de l'ASBL Monceau-Fontaines. Ce stage se poursuivra jusqu'en juin 2022.

En 2022, les divers GT devraient se poursuivre jusqu'en fin juin 2022, date de clôture du projet DENIS. De plus, une nouvelle session de formation sera organisée pour laquelle Aleap pourrait prendre en charge une partie de l'animation. Enfin, il est envisagé un ou deux rendez-vous de clôture du projet permettant de la sorte de rendre compte de toute la pertinence d'un tel projet « Impact social » en Wallonie (apports pour les entreprises accompagnées et accompagnantes, coconstruire la recherche pour demain, quelle(s) vision(s) pour demain, etc.).

3.5. Concertation Sociale

ALEAP n'est pas seulement une fédération sectorielle, mais aussi une fédération patronale, qui représente, à ce titre, ses membres dans le domaine de la concertation sociale. La représentation patronale se fait via un système particulier, appelé communément « la poupée russe » : c'est-à-dire une représentation à plusieurs étages, qui s'emboîtent les uns dans les autres. D'abord, il y a la fédération (ALEAP), puis l'Interfédéré, ensuite la FESEFA, suivi par la CESSOC et la Commission Paritaire 329.02 et en fin de course, l'UNIPSO.

En 2021, pour ce qui est de la concertation sociale, ALEAP a participé aux diverses réunions de la FESEFA lors des 6 réunions du CA et une réunion de l'AG dont une partie significative des contenus a porté sur :

- Les accords du non-marchand ;
- La réforme du dispositif ape ;
- La conclusion de conventions collectives de travail ;
- Le suivi des travaux du Fonds 4s, Fonds Maribel, commission paritaire 329.02 ;
- La législation autour du travail « associatif » ;
- Les mandats dans les diverses instances de concertation ;
- Les actualités sectorielles ;
- L'impact de la crise sanitaire sur les activités des associations.



ALEAP a également participé aux réunions de concertation sociale pour le secteur des ILLs avec la FESEFA et diverses autres fédérations représentatives des employeurs. Le secteur ILLs est en effet un secteur en création qui doit trouver sa place au sein de la concertation patronale et notamment au sein des Accords du Non Marchand.

Dans le cadre de la concertation sociale, ALEAP accompagne aussi individuellement les centres qui le demandent.

C'est ainsi qu'Ann Paquet a participé chez JEFAR aux travaux menés par le comité d'accompagnement mis en place à la demande du bureau de conciliation en commission paritaire ; et que Marie-Paule Dellisse a apporté son appui juridique dans ce cadre également.

4. Perspectives 2022



Retour à la normale...

Non nous avons changé, nos pratiques pédagogiques ont évolué, nos publics ont évolué, ... La sortie de crise engendre elle aussi son lot de difficultés, difficultés dont nous ne mesurons pas encore l'ampleur à ce jour.

Ces incertitudes génèrent beaucoup de réflexions au sein des différentes structures en cette veille de renouvellement d'agrément et pas mal d'entre vous souhaite dès lors adapter leur programme en vue du réagrément de leur CISP, ce qui a occupera nos équipes début d'année.

Rapidement et en vrac, 2022 ce sera aussi le démarrage du plan de relance et l'engagement de quelqu'un au sein de l'équipe d'ALEAP, ce sera la coordination de ce projet avec l'Interfédération (démarche référentielle, validation des compétences et système qualité – mise en œuvre des projets) ; les négociations avec le Forem autour de la réforme de l'accompagnement (GT interopérabilité, GT convention de partenariat) ; la concrétisation de l'élargissement de notre fédé avec pour corollaire la modification des statuts, du ROI et la réorganisation du travail au sein de l'équipe ; les travaux menés avec le GT EFT pour la communication autour des actions et du modèle EFT tel que défini par ALEAP ; le suivi de la réforme APE ; la révision du Décret PMTIC ; l'accompagnement de terrain relatif à l'application du Guide des dépenses éligibles (notamment via le démarrage d'un GT « outils de gestions ») ; la poursuite des négociations dans le cadre des ANM ; la place du numérique dans nos CISP ; la préparation d'une nouvelle trame de travail sur les matières sociopéda ; la question du recrutement des stagiaires et de leur maintien en formation ; le monitoring de la situation Covid qui perdure quoiqu'on en dise ; le démarrage d'un GT mobilité pour mutualiser les questions liées à cette problématique ; ...

Comme vous le voyez, le travail ne manquera pas.

Ce sera aussi et malheureusement la préparation au départ de Véronique avec heureusement l'engagement de Marie Ledent. Indépendamment de ses compétences purement techniques et pédagogiques, de son engagement de tous les instants, je voudrais avant tout mettre en avant ses qualités humaines, sa gentillesse, sa bonne humeur communicative, ... (la liste est longue). D'ores et déjà un tout grand merci, Véronique, tu vas nous manquer d'ici un an.

Frédéric Andrien, Président